



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. CHAMP D'APPLICATION

1.1 Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à tous les contrats de vente de produits et/ou de services par le CER Groupe à toute personne physique ou morale achetant ou acceptant d'acheter des produits et/ou des services (le Client) au CER Groupe.

1.2 Les présentes conditions générales de vente excluent toutes autres conditions générales ou particulières, sauf convention contraire écrite avec le CER Groupe.

1.3 Toute commande de produits et/ou services est considérée comme une offre du Client d'acheter de tels produits et/ou services conformément aux présentes conditions générales de vente. Ainsi, par son offre d'achat le Client renonce expressément à toute stipulation contraire aux présentes conditions figurant sur ses propres documents.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des caractéristiques des produit(s) et service(s) qu'il achète.

2. PRIX ET PAIEMENT

2.1 Le prix est la rémunération totale pour le(s) produit(s) et/ou service(s) due par le Client au CER Groupe.

2.2 Le prix que le Client devra payer figurera sur les factures.

2.3 Dans le cadre d'une relation d'affaire continue, le CER Groupe pourra, pour les commandes à livrer dans le futur, ajuster les prix en fonction des variations de taux de change, de l'énergie, de droits de douane, de frais d'assurance et de transport et de coûts d'achat.

2.4 La TVA ou autres droits quelconques, présents ou futurs, sont à charge du Client, suivant les tarifs en vigueur au jour de l'établissement de la facture. Le CER Groupe se réserve le droit de modifier ses prix en cas de fluctuation des cours de change, des taxes et des droits de douane.

2.5 Le prix facturé pour les produits et/ou services est dû immédiatement et doit être payé dans les trente jours suivant la date de la facture, sauf stipulation contraire prévue sur la facture ou conformément à toute convention écrite comme stipulé au paragraphe 1.2. Les paiements sont directement adressés au CER Groupe sans déduction ou compensation aucune.

2.6 En cas de non-paiement à l'échéance, il sera dû au CER Groupe, dès le lendemain de l'échéance et sans préjudice de tous autres dommages et intérêts, un intérêt de retard de 15 % l'an, et ce, de plein droit et sans mise en demeure préalable.

Il sera dû, en outre, à défaut de règlement de la facture à son échéance, une indemnité forfaitaire conventionnelle de 15 % du montant de chaque facture, avec un minimum de 25,00 €, à titre de frais administratifs et de frais extrajudiciaires de récupération de la créance.

2.7 Les frais judiciaires de recouvrement éventuels assumés par le CER Groupe seront payés par le Client.

3. LIVRAISON ET DELAI

3.1 La date de livraison figurant dans la confirmation de commande est indicative. Le lieu de livraison est celui indiqué dans la confirmation de commande délivré par le CER Groupe.

3.2 Pour des raisons pratiques, les produits peuvent être livrés en plusieurs livraisons.

3.3 Les retards de livraison ne pourront jamais donner lieu à des dommages et intérêts au profit du Client mais seulement à une possibilité pour lui d'annulation des quantités à livrer, et ce, un mois après une mise en demeure régulière et restée sans effet de la part du CER Groupe.

3.4 Outre le cas de force majeure comme tel, tous les événements imprévus entravant la fabrication, le traitement ou l'expédition des produits vendus seront également considérés comme cas de force majeure déliant le CER Groupe de toute obligation.

3.5 Même en cas de convention particulière, les cas de force majeure, généralement quelconques et, en général, toutes les circonstances indépendantes de la volonté du CER Groupe de nature à entraver sa fabrication, le traitement et ses approvisionnements, dégagent la responsabilité du CER Groupe.

3.6 En cas de convention particulière, la pénalité ne pourra être appliquée que si le retard provient du fait du CER Groupe et s'il a causé un préjudice réel constaté contradictoirement.

3.7 Tout produit ou emballage manquant, erroné ou endommagé doit être noté sur le bon de livraison, avant sa signature, et retourné au CER Groupe par le transporteur.

4. RISQUES

4.1 Le transfert des risques au Client a lieu à l'expédition des produits.

5. GARANTIE

5.1 Le CER Groupe garantit au Client qu'à la date de l'expédition de ses produits, ces derniers ne comportent aucun défaut de matériaux, de fabrication, ou de conception. La présente garantie est valable pour la période d'utilisation prescrite, conformément à la date de péremption indiquée sur le produit.

5.2 La garantie du CER Groupe est soumise à la condition d'une utilisation correcte des produits et ne couvre pas toute partie des produits qui a été modifiée ou transformée sans l'accord préalable écrit du CER Groupe.

La garantie n'est pas applicable si le défaut est causé par une cause externe telle qu'accident, aléa, humidité, surtension ou autres conditions de l'environnement.

De même, la garantie est exclue :

- si le fonctionnement défectueux résulte d'une intervention sur le bien effectuée sans autorisation.

- si le fonctionnement défectueux provient d'une utilisation non conforme aux spécifications techniques et à la notice d'utilisation du CER Groupe.

- si le fonctionnement défectueux provient d'une négligence, d'un défaut d'entretien ou de manutention de la part du Client.

- si le fonctionnement défectueux résulte de la force majeure.

5.3 Sauf disposition expresse dans le cadre d'une convention spéciale, si le Client fait appel à la présente garantie, le CER Groupe se réserve le choix de réparer ou remplacer, à sa seule discrétion, tout ou partie des produits qui se révèlent être défectueux dans des conditions normales d'usage.

Alternativement, et à sa seule discrétion, le CER Groupe se réserve la possibilité de choisir de se décharger de ses obligations de garantie en acceptant que le produit défectueux lui soit retourné en échange du remboursement du prix payé par le Client.

Les présentes solutions sont les seules compensations que le Client puisse exiger, à l'exclusion de tout autre, suite à non exécution de la garantie prévue au présent article des présentes conditions générales de vente.

5.4 Toutes les autres garanties, conditions ou autres dispositions légales supplétives sont exclues du contrat dans la mesure la plus large autorisée par la loi.

6. REGLEMENT DES LITIGES

6.1 Les Tribunaux de Marche-en-Famenne seront seuls compétents territorialement, y compris en cas de pluralité de défendeurs.

6.2 Tout litige né de l'interprétation et/ou de l'exécution des présentes conditions générales de vente et vente proprement dite, sera soumis exclusivement au droit belge.

7. DIVERS

7.1 Au cas où une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales de vente seraient tenues pour non valides, les autres stipulations conserveront toute leur force et leur portée, et la stipulation réputée nulle ne sera remplacée que par une stipulation valable dont la portée économique et la signification sera la plus proche possible de la clause réputée invalide.

7.2 Chaque partie doit traiter toute information reçue de l'autre partie qui apparaît comme confidentielle comme elle aurait traité ses propres informations confidentielles, mais au moins avec un degré de soin raisonnable.

7.3 Les dispositions impératives en matière de droits du consommateur ne sont pas affectées par les Conditions.

8. TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27/04/2016 (RGPD).

Nous collectons et traitons les données d'identité et les coordonnées que nous recevons du Client et toute autre personne de contact utile. Les finalités de ces traitements sont l'exécution de cette convention, la gestion des Clients, la comptabilité et les activités de prospection directe, tel que l'envoi d'informations promotionnelles ou commerciales. Les bases juridiques sont l'exécution d'un contrat, le consentement du Client, le respect d'obligations légales et réglementaires et/ou l'intérêt légitime.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

8. TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (suite)

Les données à caractère personnel précitées seront traitées conformément aux dispositions du Règlement Général de la Protection des Données et ne seront transmises qu'aux sous-traitants, aux destinataires et/ou aux tiers pour autant que nécessaire dans le cadre des finalités précitées pour ledit traitement.

Le Client est responsable de l'exactitude et de la tenue à jour des données à caractère personnel qu'il fournit au CER Groupe et s'engage à respecter strictement les dispositions du Règlement Général de la Protection des Données à l'égard des personnes dont il a transmis les données à caractère personnel, ainsi que concernant toutes les données à caractère personnel possibles qu'il pourrait recevoir de ses clients.

Les données à caractère personnel sont conservées et traitées pour une période nécessaire en fonction des finalités du traitement et de la relation (contractuelle ou non). Les données des Clients seront, dans tous les cas, retirées des systèmes du CER Groupe après un délai de 7 ans après la fin du contrat sauf en ce qui concerne les données à caractère personnel que le CER Groupe est tenu de garder pendant plus longtemps sur la base d'une législation spécifique ou en cas de litige en cours pour lequel les données à caractère personnel sont nécessaires.

Le CER Groupe s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles garantissant un niveau de sécurité adéquat pour protéger la confidentialité des données. Le CER Groupe notifie au Client toute violation de données à caractère personnel dont il a connaissance.

Par l'accord qu'il donne au moment d'introduire ou communiquer ses données personnelles ou lors de la conclusion d'un contrat, le Client consent à la collecte et à l'utilisation de ses données personnelles de la manière définie au présent article.

Le CER Groupe collecte des données personnelles (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail, numéro de TVA).

Le Client marque son accord explicite et libre pour que ses données soient utilisées à des fins publicitaires, commerciales ou de marketing et consent à recevoir des informations et documents promotionnels sur son adresse électronique ou par courrier postal.

Le Client marque son accord pour que ses données soient communiquées aux collaborateurs et sous-traitants du CER Groupe dans le but de réaliser les prestations qui leur sont confiées.

Le Client reconnaît que le CER Groupe n'est en aucun cas responsable de l'utilisation qui sera faite par les tiers des données ainsi transmises. Les tiers seront considérés à l'égard du Client comme étant les seuls responsables du traitement des données communiquées et ils devront respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données personnelles.

Conformément à et selon les conditions de la législation belge relative à la protection des données et les dispositions du Règlement Général de la Protection des Données, le CER Groupe vous informe que vous disposez des droits suivants :

- Droit d'accès : Le Client a le droit de demander à tout moment si ses données ont été collectées, durant combien de temps et dans quel but.
- Droit de rectification : Le Client a le droit de demander que ses données fausses ou incomplètes soient corrigées ou complétées à tout moment sur simple demande.
- Droit à la limitation du traitement : Le Client peut demander une limitation du traitement de ses données. Cela signifie que les données en question doivent être « marquées » dans notre système informatique du CER Groupe et qu'elles ne peuvent plus être utilisées pendant un certain laps de temps.
- Droit à l'effacement des données (« droit à l'oubli ») : Sous réserve des exceptions prévues par la loi, le Client a le droit d'exiger que ses données soient effacées.
- Droit à la portabilité des données : Le Client peut demander que ses données lui soient transmises dans un « format structuré, couramment utilisé et lisible par machine ».
- Droit de réclamation : Le Client peut introduire une réclamation auprès de l'autorité de protection des données.